

Le GIE Joubert

en réseau au service des territoires

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014 – 2015



EN RÉSEAU AU SERVICE DES TERRITOIRES

Les présidents



Gérard COLLOMB

Président de l'ACUF
Association des Communautés Urbaines de France



Charles-Éric LEMAIGNEN

Président de l'AdCF
Assemblée des Communautés de France



Jean-Luc MOUDENC

Président de l'AMGVF
Association des Maires de Grandes Villes de France



Louis NEGRE

Président du GART
Groupement des Autorités Responsables de Transport



Jean ROTTNER

Président de la FNAU
Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme



Marc VUILLEMOT

Président de Ville & Banlieue
Association des Maires Ville et Banlieue de France

Éditorial

Au deuxième trimestre 2012, nos six associations (ACUF, AdCF, AMGVF, FNAU, GART, Ville & Banlieue) ont réuni leurs équipes techniques au 22 rue Joubert à Paris. À cette fin, un GIE a été constitué et un bail a été passé pour partager des locaux de bureaux et de salles de réunion. Ce regroupement, au-delà des mutualisations techniques qu'il a permis, marque un rapprochement d'organisations représentant les collectivités locales pour leur donner plus de visibilité et de force. Nos interlocuteurs de l'État et du Parlement, d'associations de collectivités, des opérateurs de services ont tour à tour noté la référence que constitue désormais notre pôle.

À un moment où l'action publique locale gagne en amplitude et appelle la mobilisation de compétences accrues, l'expertise regroupée rue Joubert permet d'organiser conjointement des initiatives au profit de nos adhérents, d'enrichir des études, de préparer l'examen de textes de loi ou de réagir avec davantage de force à l'actualité. De nombreux champs thématiques ont été investis pour mener des opérations conjointes mobilisant la totalité des associations du GIE ou certaines d'entre elles : énergie, habitat, Europe, numérique, pôles métropolitains... D'autres actions ont été partagées avec des réseaux extérieurs marquant notre volonté de rester au contact de nos nombreux partenaires.

Ce rapport d'activités présente ces opérations communes et les efforts conjoints produits pour améliorer notre soutien aux territoires et leurs habitants tant par la représentation que nous assurons que par les services que nous leur proposons.

Nos associations ont des modes de travail et d'adresse à leurs adhérents variés. Pour autant, nombreux sont nos membres appartenant à plusieurs des réseaux que nous constituons. La spécialisation de certaines des associations de Joubert (FNAU, GART, Ville & Banlieue) est un atout précieux qui les qualifie pour assurer le rôle de chef de file sur certains sujets. Notre ambition est de progresser dans la complémentarité de nos associations et de prolonger les rapprochements décidés entre l'ACUF et l'AMGVF. Nous gagnerons ainsi en efficacité au profit des collectivités que nous représentons.



Agir en réseau

Le rassemblement des associations du GIE Joubert a permis de donner une impulsion à plusieurs réseaux d'acteurs. Ils ont pour objectifs d'accompagner des politiques publiques, prendre des positions communes, capitaliser les expériences par l'organisation de séminaires d'échanges, produire des études partagées.

Le réseau des pôles métropolitains

Le réseau national des pôles métropolitains a tenu le 6 juillet 2015 à Lyon sa 5ème Journée nationale, en partenariat avec France Stratégie. 200 participants ont pris part à cette journée, qui a confirmé l'engouement pérenne pour les pôles métropolitains en ce début de mandat. De nouveaux projets se formalisent, marqués par une profonde « diversité d'usages ». Après quatre années d'exercice, le réseau des pôles, animé par

les associations du GIE Joubert, a confirmé sa valeur ajoutée au service des territoires.

➤ www.poles-metropolitains.fr

Le réseau des acteurs de l'habitat

Créé en 2007, le réseau des acteurs de l'habitat a pour vocation le développement d'une culture partagée de l'habitat entre le monde HLM et celui des collectivités locales. Fondé par l'ACUF, l'AMGVF, l'AdCF, l'ADF, l'USH et la FNAR, il a depuis été rejoint par l'AMF, Villes de France, Ville & Banlieue et la FNAU et bénéficie du soutien de la Caisse des Dépôts. Fondé sur la mutualisation et le partage, le réseau organise trois rencontres thématiques par an réunissant 250 à 300 personnes, propose des travaux de recherche et d'études, un centre-ressource des connaissances et expériences et un portail Internet.

➤ www.acteursdelhabitat.com

LES PROJETS DE POLES METROPOLITAINS

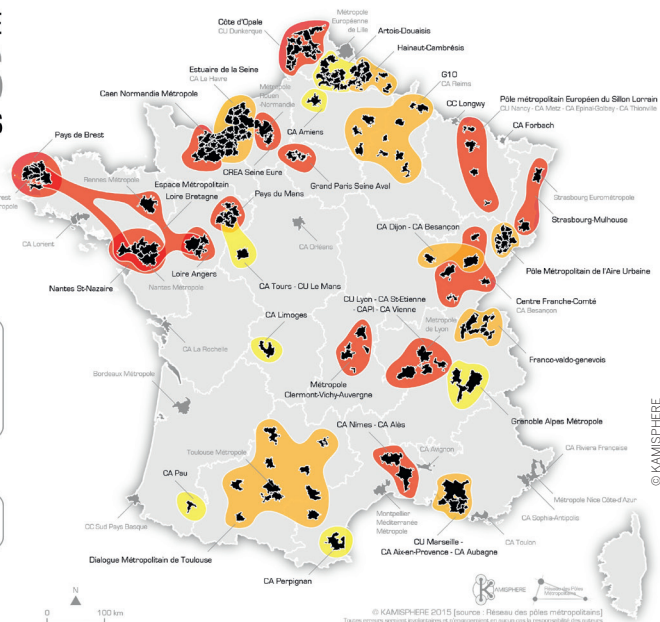
ETAT D'AVANCEMENT DES POLES

en l'état actuel des remontées faites au réseau au 1er juillet 2015

- Pôles créés
- Statuts déposés
- Structuration en cours
- Réflexion en cours

STATUT DES EPCI

- Inclus dans un projet
- Sans projet connu



© DR USH / G. ROUBAUD



Débat à l'occasion d'une journée des acteurs de l'habitat.

Le réseau des collectivités enseignement supérieur et recherche

Né à l'occasion des débats de la loi Fioraso, le réseau vise à diffuser et faire reconnaître le rôle des agglomérations et villes dans l'enseignement supérieur et la recherche. Il rassemble l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF), l'ACUF, l'AdCF, l'AMGVF, la FNAU, Villes de France mais aussi la Conférence des Présidents d'Université et CCI France, avec le soutien de la Caisse des Dépôts.

Ecosystème de l'innovation, aménagement durable des campus, accueil et logement étudiant sont les axes de travail des séminaires d'échanges ainsi que des assises tenues en avril 2015 avec pour objectif de construire une culture commune entre collectivités, universités et services de l'État afin de promouvoir des démarches et outils innovants dans le champs universitaire.



L'aménagement durable des campus, un des enjeux du réseau ESR.



Par et pour les collectivités

Création de l'agence de financement des collectivités

Née de l'expérience acquise par les communautés urbaines qui sont allées ensemble sur les marchés obligataires, l'idée d'un véhicule commun dédié à la recherche de financements sûrs, pérennes et au meilleur coût pour l'ensemble des collectivités locales a peu à peu pris corps. La crise de 2008, et les pratiques à risque qui se sont développées dans la même période, ont montré à quel point un tel outil d'autonomie manquait aux collectivités françaises. C'est pourquoi en 2010, l'ACUF, l'AMF et l'AMGVF ont participé à la création d'une association d'étude rejointe par 70 collectivités pionnières à titre individuel. C'est de leur travail et de leur mobilisation qu'est née l'Agence France Locale autorisée par la Loi en juillet 2013, inspirée de structures déjà anciennes et performantes existant notamment dans les pays scandinaves. Dès le début 2015, l'Agence a fait son entrée parmi les émetteurs obligataires suivis par les investisseurs du monde entier et les premiers prêts ont commencé à être délivrés au deuxième trimestre 2015. La création de cet outil est emblématique d'un mode de fonctionnement dans « l'esprit Joubert » : l'identification d'un besoin par quelques territoires, la force d'une position commune la plus large possible.

➤ www.agence-france-locale.fr

Prendre position ensemble sur les projets de lois

La production de lois génériques (de décentralisation ou d'organisation territoriale) ou sectorielles intéressant les collectivités s'est considérablement accrue. Leur analyse et la préparation des échanges au Parlement sont l'occasion de travaux partagés voire de prises de position coordonnées entre les associations de Joubert.

Loi MAPTAM et NOTRe

Les contenus de la loi MAPTAM se sont largement inspirés de « la plateforme métropolitaine », propositions conjointes de l'ACUF, l'AdCF et l'AMGVF pour faire reconnaître le « fait métropolitain » en France et amplifier la structuration intercommunale.

Grâce aux contributions des associations du GIE Joubert et à leur dialogue avec l'ARF, la loi NOTRe a pu trouver une issue par le haut sur une organisation équilibrée des compétences entre les régions et des intercommunalités notamment sur les Schémas Régionaux de Développement Economique de l'Innovation et de l'Internationalisation (SRDEII) et les Schémas Régionaux d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Loi ALUR et projet de loi Transition Énergétique

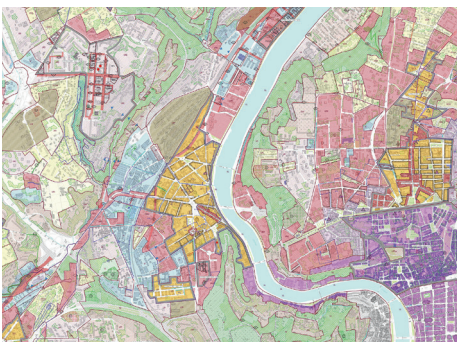
La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové consacre l'urbanisme intercommunal et retouche des outils majeurs des politiques d'habitat. Les associations du GIE Joubert ont promu la coproduction communes-communauté de PLU intercommunaux et les synergies entre urbanisme et habitat. Elles ont veillé à la détermination de moyens d'action pour mieux « réguler » le secteur du logement en faveur notamment des ménages modestes.



© ASSEMBLÉE NATIONALE

Débat au sein de l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

La transition écologique relève avant tout de politiques locales combinant programmation stratégique et actions du quotidien des intercommunalités, des communes et de leurs partenaires. Aussi, les débats autour de la loi de transition énergétique pour la croissance verte sont suivis avec attention par le GIE Joubert tant sur ses dimensions de maîtrise que de production de l'énergie. Nos associations s'intéressent particulièrement à la rationalisation des plans climat et à la soutenabilité financière et technique de l'effort attendu des collectivités.



© URBALYON

PLUi en cours d'élaboration.

Loi Ville et nouveau programme de renouvellement urbain

La nouvelle politique de la ville s'établit sur la base de contrats de ville d'une durée de six ans (art. 5) conclus à l'échelle intercommunale entre l'État et ses établissements publics, les intercommunalités et les communes, les départements et les régions. Le nouveau programme national de renouvellement urbain pour la période 2015-2024 (art. 2) constituera le volet urbain des contrats de ville et visera en priorité 230 quartiers avec 5 Mds€ affectés à l'ANRU.

Ce nouveau cadre législatif et programmatique s'est appuyé sur les 120 propositions des élus de l'association Ville & Banlieue en mars 2012.



© URBALYON

Quartier NPNRU2.



© WHEN I WAS A BIRD

La réforme du stationnement.

Appuyée sur une gouvernance entre intercommunalités et communes, la politique de la ville se fonde aussi désormais sur une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques et bénéficie d'une dotation politique de la ville.

La réforme du stationnement

Le vote de la réforme de décentralisation du stationnement dans le cadre de la loi MAPTAM a été suivi d'importants travaux techniques et parlementaires, destinés à mettre au point un dispositif fonctionnel et adapté aux besoins de nos adhérents.

Sous l'impulsion du GART, ces travaux ont associé l'AdCF, l'ACUF, l'AMGVF mais également l'AMF, qui ont pu faire front commun face aux représentants de l'État rencontrés dans le cadre des travaux pilotés par la Mission interministérielle pour la décentralisation du stationnement (MIDS), qui ont débouché sur la publication en mai 2015 du décret d'application de la réforme. Par ailleurs, des amendements à la loi NOTRe soutenus par des parlementaires des différentes associations ont permis d'améliorer le texte adopté dans le cadre de la loi MAPTAM.

L'union affichée par les associations du GIE Joubert est déterminante dans les négociations menées avec le Gouvernement pour que la date d'entrée en vigueur du nouveau dispositif ne soit pas reportée, ce qui ferait courir un risque existentiel à la réforme.

Partager l'information avec les membres des associations

Le GIE Joubert est un lieu pour partager l'information avec les membres des associations sur l'actualité des territoires, les débats sur la ville, les outils pour l'action publique.



© UNION EUROPÉENNE

Europe

Face aux enjeux et à la complexité des sujets européens, les associations du pôle Joubert ont choisi de conduire en commun leurs travaux sur les questions européennes. Elles ont décidé de favoriser les actions transversales et les contributions communes. Cette logique de partage et de mobilisation conjointe est une condition indispensable pour peser davantage dans le débat public national et européen.

L'échelle européenne représente un enjeu majeur pour les collectivités à plusieurs titres. Elle permet aux territoires de bénéficier de financements importants : Fonds Européens Structurels et d'Investissements (FESI), programmes thématiques (Horizon 2020). Aussi, les politiques urbaines ayant vocation à prendre de l'ampleur nécessitent un suivi tout particulier tant au niveau européen qu'au niveau des instances nationales.

Le GIE Joubert a permis de mutualiser les travaux sur les questions européennes, d'offrir un cadre

propice pour produire des documents conjoints et assurer une représentation commune au sein des instances nationales de concertation, comme par exemple une contribution des associations d'élus à la consultation publique de la Commission européenne sur la mise en place d'un agenda urbain européen en 2014.

Cela a été l'occasion d'organiser des séminaires d'information sur l'ensemble des sujets européens qui concernent les élus et techniciens qui représentent les territoires urbains.

Séminaire sur l'appel à projet « villes intelligentes »

Organisée le 29 janvier 2015 par les associations du GIE Joubert, cette rencontre a mobilisé de nombreux acteurs concernés par l'appel à projets « Villes et Communautés intelligentes » lancé le 10 décembre 2014 par la Commission européenne afin de soutenir des projets phares proposant des solutions pour des villes intelligentes (« smart cities ») intégrant les secteurs de l'énergie, des transports et des télécommunications. L'objectif est de préciser aux représentants des collectivités les conditions d'éligibilité pour bénéficier de l'enveloppe de 108 millions d'euros mise à disposition dans ce cadre.



© DR



© DR

Séminaire sur les fonds européens et le Plan Juncker

L'ACUF, l'AdCF et l'AMGVF ont organisé le 7 mai 2015 une matinée d'échanges et d'information sur la mise en œuvre du plan Juncker notamment pour évaluer dans quelle mesure les collectivités peuvent bénéficier de ce plan d'investissement. Les interventions de la Commission européenne, du Commissariat Général à l'Investissement (CGI) ainsi que de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), ont notamment permis de préciser les opportunités ouvertes aux collectivités pour soutenir leur tissu d'entreprises locales mais aussi d'évoquer les montages possibles sur des opérations dont elles sont partenaires.

Les participants du Sommet mondial Climat et Territoires à Lyon.



© WSCIT

Préparer la COP21 pour le Climat

Les associations du GIE Joubert se sont pleinement mobilisées dans la préparation de la COP 21 depuis le début de l'année. Cette manifestation a pour but de montrer au grand public pendant une semaine (4-11 décembre 2015) les solutions développées par l'ensemble des acteurs de la société civile en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. Plusieurs associations du GIE sont signataires de l'Appel de Bordeaux (Assises de l'énergie, janvier 2015) et de la Déclaration finale du Sommet mondial Climat et Territoires (Lyon, juillet 2015). Un comité de pilotage réunissant une quinzaine d'associations nationales d'élus et de collectivités (outre l'ensemble des membres du GIE Joubert, l'ADF, l'AFCCRE, l'AMF, Amorce, l'ARF, l'AVUF et CUF) a également été mis en place sous la coordination du GIE. Différentes actions seront conduites pendant la COP 21 (animation d'un espace dédié au sein d'un Pavillon Climat et territoires au Grand Palais dans le cadre du dispositif Solutions COP 21 ; organisation d'une conférence autour des problématiques de mobilité et de planification urbaines dans le cadre du Sommet mondial des gouvernements locaux pour le climat (4-7 décembre 2015). Des conférences et des plateaux TV sont également réservés.

Les associations du GIE Joubert

Fusion AMGVF-ACUF au 1^{er} janvier 2016

Réunis à vingt-quatre heures d'intervalle, le Bureau de l'Association des Maires de Grandes Villes de France, le 30 juin 2015, ont approuvé à l'unanimité des membres présents le projet de fusion entre les deux associations. « Cette approbation en termes identiques par les instances des deux associations enclenche le processus de la fusion », a souligné le président de l'AMGVF, Jean-Luc Moudenc, processus qui verra son terme le 6 novembre 2015 par le déroulement de deux assemblées générales extraordinaires à Lyon, à l'invitation du président de l'ACUF, Gérard Collomb, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

C'est l'aboutissement d'un rapprochement engagé depuis longtemps et marqué par une mise en commun croissante d'études, de réunions de commissions, de constitutions de délégations pour des auditions, de prises de positions...



COMMUNAUTÉS URBAINES ET MÉTROPOLIS DE FRANCE **ACUF** > www.communautes-urbaines.com

Créée en 1985, l'Association des Communautés urbaines de France (ACUF) a pour objectif de mettre en réseau les communautés urbaines et métropoles de France et de les positionner comme des acteurs incontournables de l'organisation des territoires. Elle s'appuie aujourd'hui, en particulier, sur les réflexions de groupes de travail et commissions d'élus thématiques, chacun d'eux rassemblant les professionnels et élus des communautés urbaines et métropoles de France. Cette organisation permet de faire émerger au sein de l'ACUF un double niveau de réflexion : une réflexion technique, telle qu'elle existe depuis déjà longtemps, une réflexion politique et un portage politique se nourrissant des deux niveaux de réflexion. Depuis mai 2014, son président est Gérard Collomb président de la métropole de Lyon, sénateur-maire de Lyon.



AMGVF > www.grandesvilles.org

L'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF), créée en 1974, est une association pluri-politique. Elle regroupe 92 grandes villes et grandes intercommunalités, répartis en 48 villes et 44 EPCI. L'AMGVF promeut la dimension urbaine dans la société française. Elle est un espace de dialogue et d'échanges entre ses membres autour de problématiques communes et un levier d'influence en faveur du « bien » urbain. L'AMGVF fait entendre sa voix sur les principales décisions qui peuvent être prises par le Parlement, les pouvoirs publics, ministères, administrations notamment dans les textes parlementaires en préparation. L'AMGVF organise tous les ans la Conférence des Villes. Elle est également présente dans de nombreuses manifestations de référence. Depuis mai 2014, son président est Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de la métropole de Toulouse.



AdCF > www.adcf.org

L'AdCF, présidée depuis 2014 par Charles-Eric Lemaignan, président de la communauté d'agglomération Orléans Val-de-Loire, s'attache depuis sa fondation en 1989 à promouvoir la coopération intercommunale, en participant activement à l'élaboration des lois, à la diffusion des pratiques locales et à l'appui technique des élus et techniciens communautaires. Elle contribue également aux grands débats sur l'organisation territoriale française, la réforme de la fiscalité locale et l'exercice des compétences décentralisées. Fédérant 1222 intercommunalités dont 217 urbaines (204 communautés d'agglomération, 7 métropoles, 5 communautés urbaines, 1 syndicat d'agglomération nouvelle) soit 76% de la population française, l'AdCF est leur porte-parole auprès des pouvoirs publics.



AMVBF > www.ville-et-banlieue.org

Créée en 1983, l'Association des Maires Ville & Banlieue de France (AMVBF) est une association « thématique » nationale qui regroupe près de 100 communes et intercommunalités de toutes sensibilités politiques dont la caractéristique commune est de faire l'objet de mesures particulières au titre de la politique de la ville. Elle vise notamment à porter auprès des institutions publiques la parole des élus et des habitants qui ont des besoins spécifiques du fait de leurs réalités urbaines difficiles, et à formuler des propositions durables et concrètes pour améliorer ces réalités. Son président est, depuis le 9 juin 2015, Marc Vuillemot, maire de la Seyne-sur-Mer dans le Var. Il succède à Damien Carême, maire de Grande-Synthe dans le Nord et à Renaud Gauquelin, maire de Rillieux-la-Pape dans le Rhône.



FNAU > www.fnau.org

La FNAU rassemble les 52 agences d'urbanisme françaises, outils d'ingénierie partenariale qui rassemblent les collectivités, l'État et les acteurs territoriaux autour de missions d'observation et prospective, de planification et de politiques urbaines. Créée en 1980, l'association représente le réseau des agences d'urbanisme auprès des acteurs nationaux. Actuellement présidée par Jean Rottner maire de Mulhouse, la FNAU est à la fois un réseau d'élus présidents d'agences d'urbanisme, et un réseau de professionnels des territoires. Elle s'attache à promouvoir, capitaliser et diffuser des politiques territoriales innovantes et à contribuer aux débats sur la ville aux échelles nationale et internationale.



GART > www.gart.org

Créé en 1980, le GART rassemble les autorités organisatrices en charge des questions de mobilité sur leur territoire et se positionne comme l'expert incontournable des grands enjeux de la mobilité durable, enjeux qu'il partage avec ses adhérents et qu'il défend à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques. Il est présidé par Louis Nègre, sénateur des Alpes-Maritimes et maire de Cagnes-sur-Mer, depuis septembre 2014. Les élus et l'équipe permanente du GART conduisent des réflexions visant toutes à mieux vivre et se déplacer, en développant les concepts de mobilité durable auxquels transports publics et modes alternatifs à la voiture utilisée de manière individuelle contribuent largement.

Les autres associations du GIE Joubert

D'autres associations impliquées dans les enjeux territoriaux ont rejoint le GIE Joubert et contribuent activement à la dynamique de réseau et d'échanges.

> **Fédération Nationale des Scot (FNESCOT)**
www.fedescot.org

> **Association nationale des pôles territoriaux et des pays (ANPP)**
www.anpp.fr

> **Association nationale des collectivités pour la maîtrise des risques technologiques majeurs (AMARIS)**
www.amaris-villes.org

> **Association nationale des collectivités territoriales et des professionnels pour la gestion des déchets des réseaux de chaleur et de froid, de l'énergie et de l'environnement (AMORCE)**
www.amorce.asso.fr

> **Association des Directeurs Généraux des Communautés de France (ADGCF)**
www.adgcf.fr

> **Coordination nationale des Conseils de développement (CNCD)**
www.conseils-de-developpement.fr

> **Terres en villes**
www.terresenvilles.org

> **Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie et du Climat (FLAME)**
www.federation-flame.org

Les rencontres annuelles des associations du GIE Joubert

9 JUIN 2015, VITRY-SUR-SEINE
Assemblée Générale / AMVBF

23 SEPTEMBRE 2015, PARIS
Conférence des villes / AMGVF

30 SEPTEMBRE, 1^{er} ET 2 OCTOBRE 2015, LYON
25^e rencontres nationales du transport public / GART

7, 8, 9 OCTOBRE 2015, TOURS
26^e convention nationale de l'intercommunalité / AdCF

19, 20, 21 OCTOBRE 2015, LYON
36^e rencontre nationale des agences d'urbanisme / FNAU

5 ET 6 NOVEMBRE 2015, LYON
Fusion ACUF / AMGVF



EN RÉSEAU AU SERVICE DES TERRITOIRES

CONCEPTION ET RÉDACTION : Brigitte Bariol-Mathais (FNAU), Nathalie Marchand (ACUF) et Florence Gall-Sorrentino (FNAU).

Avec la participation de l'AdCF, l'ACUF, l'AMGVF, la FNAU, le GART et l'AMVBF.

Graphisme : Anne Terrin et Héloïse Tissot – **Impression** : Imprimerie LFT, septembre 2015

Document téléchargeable sur le site des associations